Je sais pertinemment que les marchés des pays dont les gouvernements commercent indépendamment ne sont pas faciles à cultiver. Leur inclination à acheter est souvent restreinte du fait que leurs gouvernements se préoccupent de réaliser des équilibres bilatéraux avec leurs associés commerciaux des pays de l'Ouest et aussi à cause d'une pénurie de change étranger.

Naturellement, l'obtention d'accords commerciaux avec ces pays offre des problèmes qui diffèrent passablement de ceux afférents à la politique des échanges commerciaux avec les pays à marché libre, où nous obtenons pour nos produits d'exportation canadiens le droit de faire une concurrence sans limite à la production domestique dès que la question du tarif est réglée. Il est cependant devenu évident que dans certains pays dont les gouvernements font commerce d'État à État on commence à pencher davantage vers un régime marchand et, en conséquence, les obstacles que l'on a rencontrés auparavant en essayant d'établir des accords commerciaux entre les pays à gouvernement commerçant et ceux qui ont une économie basée sur un régime marchand vont peut-être s'aplanir.

Je prédis toutefois qu'en ce qui concerne les accords du Canada avec ces pays il est tout probable que les antécédents des dix dernières années vont servir de modèle aux dix années à venir. Ceci signifie qu'avec certains de ces pays, nous aurons des accords commerciaux où nous devrons accorder le tarif de la nation la plus favorisée pendant une certaine période de temps, alors qu'ils s'engageront à acheter une quantité minimum de marchandises canadiennes. Dans d'autres cas, on aura probablement de nouveaux contrats stipulant des achats de blé et peut-être d'autres produits canadiens, ce qui signifie que nous serons obligés pour notre part de créer et de fournir des garanties de crédit. Il est probable que, faisant partie de notre politique commerciale, cet aspect de nos relations de commerce va devenir plus complexe et que tous ceux qui s'occupent de ce genre de négociations à Ottawa devront leur consacrer beaucoup plus de temps.

En général, je crois que j'ai énoncé tout ce qui valait la peine d'être rappelé au sujet de la politique commerciale à la suite du "Kennedy Round". Après tout, nous en sommes encore au stade initial de la préparation des critères qui serviront à élaborer la politique à venir. Vous jugerez peut-être que je vous ai donné aujourd'hui plus qu'une liste de problèmes à résoudre et une suite de perspectives à envisager.

Bien entendu, cette liste de problèmes et ces perspectives nous obligent à faire des suppositions. Elle présume, par exemple, que le Canada et les autres grands pays industrialisés, plus spécialement les États-Unis, continueront à concevoir et à appliquer avec succès des politiques qui assureront la stabilité économique. Elle présume que nous allons continuer à diriger le cycle des affaires. Elle suppose aussi que nous en arriverons à des ententes internationales qui résoudront les questions monétaires et que nous mettrons en marche un mécanisme commun qui donnera plus de liquidité au régime des paiements lorsque le besoin s'en imposera. Quant à nous-mêmes, on présume que les Canadiens réussiront à conserver leur rôle concurrentiel dans un monde où la concurrence augmente chaque jour. Il va sans dire qu'il nous faudra accorder beaucoup plus d'attention aux mesures destinées à augmenter la productivité, en nous assurant que les frais courus au Canada ne dépassent pas ceux que nous devrons acquitter sur nos marchés d'exportation éventuels.